

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (CAP AEPE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires, ou consolider celles déjà acquises et nécessaires à une intervention professionnelle.
Développer des compétences pour l'accueil et à la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans.

DUREE

400 heures de formation,
560 heures de formation pratique (selon profil)

PUBLIC CONCERNE

Etre âgé de 18 ans minimum
Etre titulaire du Brevet des collèges ou avoir le niveau scolaire équivalent.

PREREQUIS

Aucun

LES + DE LA FORMATION

- Accompagnement opérationnel
- Savoirs transposables et utilisables
- Actualisation des savoirs conformément à l'évolution du cadre réglementaire.

CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances théoriques et Techniques professionnelles :

- UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- UP2 : Exercer son activité en milieu collectif
- UP3 : Exercer son activité en milieu individuel

Contenus de l'enseignement général :

- UG1 : français et histoire-géographie;
- UG2 : mathématiques - sciences (physique - chimie)

Cette formation pratique s'articule autour de deux stages, à réaliser dans les structures suivantes :

- Ecole maternelle
- Crèche ou autre établissement d'accueil collectif des jeunes enfants

ORGANISATION DE LA FORMATION

- dispositif complet :

400 heures de formation et 560 heures de formation pratique

- dispositif allégé :

140 heures et la durée de la formation pratique est déterminée par l'expérience du candidat-e en lien avec les exigences du diplôme



SANCTION

Diplôme de niveau V délivré par le Ministère de l'Education Nationale



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement individualisé pendant la formation, intégration à une communauté de stagiaire



COUT

3660 € financement OPCO, employeur ou autre organisme
2200 € financement personnel



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



INTERVENANTS

Formateurs spécialisés sur la thématique et
Conseiller Compétences

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (CAP AEPE)

PRESENTATION DE LA FONCTION

La personne titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnel Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des jeunes enfants. Il-elle a une mission éducative auprès des enfants et participe ainsi à leur développement affectif et intellectuel.

Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il-elle contribue à leur éducation. Il-elle les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice).

En outre, il-elle assure l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.

Le-a titulaire de ce CAP peut travailler dans des lieux d'accueil collectif des jeunes enfants, au domicile des familles ou à son domicile (sous réserve d'un agrément d'assistant maternel).

Les différents intitulés de postes sont :

- Agent spécialisé-e en école maternelle (ATSEM),
- Aide maternel-le en structure d'accueil de la petite enfance,
- Assistant-e maternel-le agréé (en crèche familiale ou à son domicile),
- Employé-e familial-e au domicile du particulier,
- Agent d'animation en structure périscolaire, CLSH.

POUR ALLER PLUS LOIN...

L'EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (EJE) : L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants de 0 à 6 ans, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle

ACCOMPAGNEMENT ET PRATIQUES EN EDUCATION NOUVELLE, EDUCATION ET CITOYENNETE : Une aptitude à gérer l'hétérogénéité et la capacité à accueillir le public à besoin particulier, la capacité à aménager et à gérer un environnement de travail bienveillant. La capacité à promouvoir la citoyenneté dans un environnement collectif. Une aptitude à générer des projets, à construire des nouveaux outils.

ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT ET EDUCATION DES JEUNES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE MILIEU ORDINAIRE : Les professionnels bénéficiant de cette formation peuvent justifier de compétences pour contribuer à la réduction des inégalités, conformément à la loi du 11 février 2005 n°2005-102, notamment par le développement de compétences éducatives et techniques spécifiques, pour leur permettre d'être dans une dynamique inclusive de tous les enfants au sein des dispositifs de droit commun.

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90

Fax : 01.41.11.44.16

secretariat@institut-iris.fr

www.institut-iris.fr